

## Rentrée 26/10/2020 : code ORANGE - Mesures sanitaires : élève

**PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE (COUVRANT LE NEZ ET LA BOUCHE)**

**LAVAGE FRÉQUENT DES MAINS TOUT AU LONG DE LA JOURNÉE (EAU + SAVON OU GEL HYDROALCOOLIQUE)**

**RESPECT DE LA DISTANCE PHYSIQUE**

**AÉRATION DES LOCAUX (5 MIN / COURS + RÉCRÉATION + TEMPS DE MIDI)**

**OBLIGATION SCOLAIRE : 5 JOURS PAR SEMAINE POUR TOUS LES ÉLÈVES.**

**Tout élève ayant des symptômes ne vient pas à l'école**, ses parents avertissent de son absence.

**Tout élève déclaré Covid positif est sous certificat de quarantaine et reste à domicile** (plus de contact avec d'autres élèves). Les parents avertissent au plus vite l'école [materne.marie-helene@ecan.be](mailto:materne.marie-helene@ecan.be)

**Tout élève contact étroit d'un cas Covid est sous certificat de quarantaine et reste à domicile** (plus de contact avec d'autres élèves). Le PSE avertit les parents de la mise en quarantaine.

**Arrivée à l'école (sous la surveillance des éducateurs)**, l'élève arrive à l'école avec **son masque** (accès par la grille bleue). Il se désinfecte les mains dès l'entrée (distributeurs de gel hydroalcoolique) et **reste à distance** des autres.

**Pendant la journée**, l'élève **porte en permanence le masque** et respecte les consignes données par les professeurs et les éducateurs. Il se lave ses mains régulièrement. Port du masque obligatoire dans tous les locaux (classes, salle d'étude, bibliothèque, couloirs...), les rangs, les toilettes.

**Pendant les cours**, les élèves ont autant que possible cours dans un local de classe fixe et à une place fixe au sein de celle-ci (place définie par le titulaire ou co-titulaire).

**Pendant la récréation**, l'élève **garde au maximum son masque** (s'il mange, il reste à une distance de 1.5 m de ses condisciples).

**Dès la fin de la récréation**, l'élève **se range calmement**. Les entrées et sorties des bâtiments se font en rangs sous la responsabilité des enseignants et éducateurs. Les **rangs rentrent les après les autres** dans le bâtiment.

**Aux interours**, l'élève **reste calmement dans sa classe** et ne se déplace vers un autre local que si nécessaire.

**Pour les cours d'éducation physique**, les élèves **se lavent les mains avant et après s'être changés**. Ils **portent le masque dans les vestiaires et les déplacements**.

**Pendant le temps de midi au réfectoire**, les élèves **mangent le plus régulièrement possible à côté des mêmes personnes**. Ils suivent les indications des éducateurs (2 services : 1<sup>er</sup> degré / 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés). Les déplacements sont limités pendant le repas, si l'élève se lève, il met son masque. Les micro-ondes sont accessibles. Les élèves du 3<sup>e</sup> degré peuvent sortir du collège durant leur temps de midi en fonction du document rempli en début d'année par les parents, ils respectent évidemment les gestes barrières.

**En fin de journée/en cours de journée**, l'élève **a la charge de nettoyer** la surface de son banc, le dossier puis l'assise de sa chaise avec un spray nettoyant de surface. Ensuite, il mettra sa chaise sur la table propre et vide. Toutes ses affaires seront rangées dans les armoires de classe ou aux porte-manteaux afin de faciliter le travail de l'équipe de nettoyage qui assurera bien évidemment le nettoyage régulier des classes et lieux communs.

**En fin de journée (fin des cours)**, l'élève **se lave les mains en classe** puis quitte le collège soit par la grille bleue (rue du collège), soit par la grille bâtiment D (accès par le champ de foire).